



## **AVIS PUBLIC**

### **EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ GREFFIER :**

Qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville le 1<sup>er</sup> mai 2017, laquelle se tiendra immédiatement après la fin de la séance du conseil d'agglomération à 19 h 30, à la salle du conseil située au 25, rue L'Annonciation Sud, Rivière-Rouge.

Au cours de cette séance, le conseil municipal doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante portant le numéro 2017-40005 :

**Nature et effets :** La demande vise à régulariser l'implantation d'une remise à 8,08 mètres de la ligne des hautes eaux au ruisseau Jourdain, alors que la réglementation actuelle exige une marge minimale de 15 mètres.

**Localisation :** Lot 30-1 et partie du lot 30, rang 01 du cadastre officiel du Canton de Turgeon,  
1411, chemin du Lac-McCaskill,  
Matricule : 2257-50-8080.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

**DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE CE 12<sup>e</sup> JOUR D'AVRIL 2017**

**Pierre-Alain Bouchard  
Greffier**